

COMMUNE DE CHAMPVOUX

ARRETE MUNICIPAL N° 2022.48 PORTANT PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Maire de CHAMPVOUX,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2212-2 relatif aux pouvoirs de police du maire,

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile et notamment son article 13,

Vu le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au plan communal de sauvegarde et pris en application de l'article 13 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile,

Vu le décret n° 2005-1158 du 13 mai 2005 relatif aux plans particuliers d'intervention,

Considérant que la commune de nom est exposée aux risques naturels et majeurs suivants :

-risque technologique : transports de matières dangereuses

Considérant qu'il appartient au maire de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise, afin de prendre d'urgence toutes mesures utiles en vue de sauvegarder la population, d'assurer la sécurité et la salubrité publiques et de limiter les conséquences des événements potentiellement graves et susceptibles de se produire sur le territoire de la commune

ARRETE

Article 1 : le plan communal de sauvegarde de la commune est établi à compter du 01 novembre 2022,

Article 2 : le plan communal de sauvegarde sera publié et affiché en mairie

Article 3 le plan communal fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application,

Article 4 : le présent arrêté ainsi que le plan seront transmis au :

- Préfet de la Nièvre
- Directeur Départemental des services d'incendie et de secours
- commandant du groupement de gendarmerie départemental
- directeur départemental des territoires

Article 5 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Champvoux, le 03 novembre 2022

Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ



The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Champvoux, Nièvre. The stamp contains the text 'MAIRIE de CHAMPVOUX' and '(Nièvre)'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'Jean-Louis ROUEZ'.